

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'à sa séance ordinaire du 7 avril 2026, le conseil municipal de la Ville de Victoriaville a adopté les règlements suivants :

1. **LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1644-2026** remplaçant le Règlement numéro 1445-2022 relatif au code d'éthique et de déontologie des membres du conseil municipal.
2. **LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1650-2026** modifiant le Règlement numéro 1111-2015 décrétant la tarification des biens, des services et des activités de la Ville de Victoriaville.

Il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville, durant les heures normales d'ouverture ou en accédant aux liens suivants :

<https://d16k40le270owi.cloudfront.net/Documents/service-juridique/avis-publics/1644-2026-avis-public.pdf>

<https://d16k40le270owi.cloudfront.net/Documents/service-juridique/avis-publics/1650-2026-avis-public.pdf>

VICTORIAVILLE, le 9 avril 2026

La greffière,

ROSANE ROY

